

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 7 avril 2014, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Madame Ginette Breault	Monsieur Normand Vigneau
Monsieur Ziv Przytyk	Madame Julie Grenier
Madame Virginie Ashby	Madame Ghislaine Leblond

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le Maire Johnny Piszar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 7 avril 2014

Monsieur Johnny Piszar maire, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h32.

14 04 046

2. Adoption de l'ordre du jour du 7 avril 2014

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 7 avril 2014, soit adopté tel que présenté.

- 1.- **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
 - 5.1. Génératrice Centre Communautaire
- 6.- **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. FQM – Entente Québec-municipalités
 - 6.1.2. Shazamfest
 - 6.1.3. Fondation québécoise du cancer – Campagne annuelle 2014
 - 6.1.4. Semaine nationale de la santé mentale
 - 6.1.5. Club de Conservation du lac Massawippi
 - 6.1.6. Événement de lutte amateur
 - 6.1.7. Expo Vallée de la Coaticook
 - 6.2. **Divers**
 - 6.2.1. Campagne annuelle de membership - CSLE
 - 6.2.2. Recommandation du CCU
 - 6.2.3. Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin à Barnston-Ouest
 - 6.2.4. Forum économie sociale et municipalités
 - 6.2.5. Assemblée publique annuelle - CLD
- 7.- **Rapport du Maire et des conseillers**
 - 7.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par monsieur le Maire
 - 7.3. Rapport des conseillers

- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel
- 9.- **Rapport de la directrice générale**
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 9.2 Dépôt du rapport de la directrice générale
 - 9.3 Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)
- 10.- **Trésorerie**
 - 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
 - 10.2 Dépôt du rapport trimestriel au 31 mars 2014
 - 10.3 Dépôt des états financiers au 31 décembre 2013
- 11.- **Divers**
- 12. **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance ordinaire**

Adoptée à l'unanimité

14 04 047

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Peter Kilburn vient présenter aux membres du conseil le projet de forêt-témoin de Barnston-Ouest.

14 04 048

ATTENDU que la municipalité a reçu une subvention de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE) dans le cadre du Programme de développement régional et forestier (PDRF) pour la réalisation du Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin à Barnston-Ouest ;

ATTENDU qu'un comité sera formé afin d'assurer le suivi du projet et que Monsieur Peter Kilburn est très impliqué dans ledit projet ;

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu;**

Que Monsieur Peter Kilburn soit nommé à titre de membre du comité de suivi du Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin à Barnston-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

5.1. Génératrice Centre Communautaire

Monsieur le maire informe les membres du conseil des développements du projet.

14 04 049

6.1.1. FQM – Entente Québec-municipalités

Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond, et il est résolu;**

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes : madame Pauline Marois, chef du Parti québécois et première ministre du Québec, monsieur Nicolas Marceau, ministre des Finances, monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée à l'unanimité

14 04 050

6.1.2. Shazamfest

**Il est proposé par la conseillère Ghislaine Leblond,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que la municipalité verse la somme de 250\$ à titre d'aide financière et ce, conditionnellement à ce que les résidents de la municipalité puissent avoir accès gratuitement au site lors de l'événement.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

14 04 051

6.1.3. Fondation québécoise du cancer – Campagne annuelle 2014

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau ;
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la municipalité verse la somme de 100\$ à titre d'aide financière.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

14 04 052

6.1.4. Semaine nationale de la santé mentale

CONSIDÉRANT que la Semaine de la Santé mentale se déroule du 5 au 11 mai et que le slogan «Prendre une pause, ça du bon!» vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier ;
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la municipalité proclame par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 Semaine de la santé mentale et invite tous ses citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

Adoptée à l'unanimité

6.1.5. Club de conservation du lac Massawippi

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

14 04 053

6.1.6. Événement de lutte amateur

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande de soutien financier de l'Événement de lutte amateur;

ATTENDU que le spectacle annuel, qui se tiendra le 3 mai prochain au Centre récréatif Gérard Couillard de Coaticook, permettra d'amasser des fonds pour la Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook et spécifiquement aux aînés qui y résident;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;

Que le conseil municipal accepte de verser la somme de 100\$ à titre d'aide financière à l'organisme.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.7. Expo Vallée de la Coaticook

La demande est déposée aux membres du conseil.

14 04 054

6.2.1. Campagne annuelle de membership - CSLE

Il est proposé par la conseillère Ghislaine Leblond,

Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;

Que la municipalité renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) pour l'année 2014-2015 en versant la cotisation de 70\$, celle-ci étant définie par le nombre de ses habitants ;

Que la municipalité nomme madame Julie Grenier à titre de représentante de la municipalité aux activités corporatives de l'organisme.

Adoptée à l'unanimité

14 04 055

6.2.2. Recommandation du CCU

ATTENDU que le comité consultatif en urbanisme (CCU) s'est réuni le jeudi 3 avril 2014;

ATTENDU que les membres du comité consultatif en urbanisme sont favorables à la demande d'aliénation présentée par Monsieur Denis Arnold à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

ATTENDU que Monsieur Patrick Daneau a déposé, en juin 2013, un projet d'ajout de fenêtre en façade, du garage situé au 2114, chemin Way's Mills;

ATTENDU que le bâtiment touché par la rénovation se situe en zone patrimoniale, définie dans le PIIA du village de Way's Mills;

ATTENDU que les membres du comité consultatif en urbanisme ont recommandé à Monsieur Daneau, lors de la séance du 20 juin 2013 de :

- privilégier des fenêtres à guillotine afin de respecter le cachet et l'architecture du bâtiment;
- privilégier des fenêtres en bois;
- refaire le plan de localisation des fenêtres;

ATTENDU que Monsieur Daneau s'est conformé aux demandes du CCU;

ATTENDU que les membres du comité consultatif en urbanisme sont favorables à la demande d'autorisation présentée par Monsieur Claude Lachapelle à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu**

Que le conseil municipal entérine les recommandations du CCU quant aux trois (3) demandes présentées.

Adoptée à l'unanimité

6.2.3. Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin à Barnston-Ouest

Dépôt du document aux membres du conseil.

14 04 056

6.2.4. Forum économie sociale et municipalités

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la conseillère Julie Grenier s'inscrive au *Forum économie sociale et municipalités* qui se tiendra le 29 avril 2014 à Longueuil.

Que les frais d'inscription lui soient remboursés par la municipalité sur présentation des preuves justificatives.

Adoptée à l'unanimité

6.2.5. Assemblée publique annuelle - CLD

L'information est déposée aux membres du conseil.

7.1. Rapport de Monsieur le Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mars 2014.

9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mars 2014.

9.2. Dépôt du rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport trimestriel sur les frais de déplacement de la directrice générale.

14 04 057

9.3. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)

ATTENDU les besoins de la municipalité quant à la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière) de 60 à 80 tonnes métriques dont la concentration demandée est de 83 à 87%;

ATTENDU que le conseil municipal désire obtenir des prix avec et sans le transport ;

ATTENDU que l'estimé de la dépense nette pour la fourniture avec ou sans le transport a été évalué à moins de 100 000\$;

POUR CES MOTIFS,

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

De mandater la directrice générale pour qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation auprès des trois (3) fournisseurs désignés par le conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité.

14 04 058

10.1. Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 3 mars 2014 - #14-03-044	64 745.05\$
B) Dépenses incompressibles	4 551.21\$
C) Salaires mars 2014	9 379.25\$
D) Comptes à payer au 7 avril 2014	96 932.05\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 96 932.05\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

10.2. Dépôt du rapport trimestriel au 31 mars 2014

Le rapport trimestriel est déposé aux membres du conseil.

10.3. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2013

Les états financiers au 31 décembre 2013 sont déposés aux membres du conseil.

12. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

14 04 059

13. Levée de la séance ordinaire du 7 avril 2014

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h19.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE, SEC.-TRES.